

Vendredi 30 juillet 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE CGT-INRAE

Après l'annonce d'un second cas de maladie de Creutzfeldt-Jakob développée par une collègue retraitée du centre INRAE de Toulouse :

La CGT-INRAE s'associe à l'affliction et à la peine de son compagnon et de sa famille.

La CGT-INRAE prend acte de la suspension pour une durée de trois mois de l'ensemble des travaux de recherche et d'expérimentations relatifs aux maladies à prions - suspension décidée à titre conservatoire pour tous les instituts de recherche français. Le principe de précaution prévaut et cette suspension est un minimum.

La CGT-INRAE demande que toute la lumière soit faite sur le cas de Toulouse, et ce immédiatement et sans rétention d'aucune d'information. A l'instar de la malheureuse disparition d'Emilie en 2019, il serait inacceptable que la Direction Générale de l'INRAE attende encore plusieurs années pour donner plus de précisions sur les conditions dans lesquelles notre collègue aurait pu contracter la maladie.

La CGT-INRAE exige que toutes les personnes ayant travaillé ces 20 dernières années sur les prions, qu'elles soient agents titulaires, contractuels ou stagiaires, soient recensées au plus vite de façon exhaustive et que leur état de santé soit vérifié et surveillé. Si tel n'était pas le cas, la CGT-INRAE les invite à se signaler directement auprès d'elle.

Pour tout contact : cgt@inrae.fr

Bulletin d'adhésion à retourner à la CGT-INRAE

Porte de Saint-Cyr, RD 10, 78210 Saint-Cyr l'Ecole ou cgt@inrae.fr



Centre INRAE :
Qualité (M. ou Mme) : NOM :
Prénom : Date de naissance :
Corps : Grade :
E-mail :